

# AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°32 NOVEMBRE 2023

## Le Musée rêvé



Vincent  
de

Auvers, c'est gravement beau !





**Chères Auversoises,  
Chers Auversois,**

Notre ville et ses paysages brillent aux yeux du monde avec l'exposition présentée au Musée d'Orsay "Van Gogh à Auvers-sur-Oise, les derniers jours", jusqu'au 4 février 2024.

En regard, le château d'Auvers propose un nouveau parcours culturel «Van Gogh, les derniers voyages» et le musée Daubigny présente une exposition inédite "Le Musée rêvé de Vincent".

Comme disait Van Gogh : Auvers est le pays "des grands précurseurs", ceux qui savaient être "comblés par le ciel et la terre, une mare et un buisson", ceux dont la couleur lui évoque "une merveilleuse symphonie".

Les oeuvres présentées au musée Daubigny vous invitent à observer ce qui a nourri la création artistique et l'imaginaire de Vincent !

De nombreux autres évènements ont marqué cette rentrée, comme le Salon des associations, la fête "Esprit guinguette", la Semaine Bleue, la fête de la rue Rémy ...

Je vous invite à venir très nombreux pour profiter des évènements prochains :

- Salon de l'artisanat, 18 et 19 novembre
- Salon du terroir, 25 et 26 novembre
- Marché de Noël, 9 et 10 décembre
- Brocante du Lion's Club, 17 décembre

Les fêtes de fin d'année représentent, dans nos foyers, une parenthèse au cœur de l'hiver. C'est un moment où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens. Le succès des nombreuses initiatives de solidarité montre, plus que les discours, la générosité et la fraternité des Auversoises.

Un nouveau lieu est désormais dédié à l'entraide avec l'ouverture de notre "Maison de la solidarité", située rue Roger Tagliana.

De nombreuses animations viendront rythmer les fêtes de fin d'année; je souhaite que le programme des festivités, proposé en page 4 et 5, charmera petits et grands et contribuera à faire de Noël, pour chacun de nous, un magnifique moment de joie. Je serai heureuse de vous retrouver à l'occasion de nos festivités ou de nos réunions de quartier.

**Isabelle Mézières  
Maire d'Auvers-sur-Oise  
Présidente de la Communauté de  
Communes Sausseron-Impressionnistes**

## SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Vie locale retour en images p.4

Marché de Noël p.6

Maison de la Solidarité p.8

Cabine de téléconsultation p.10

Scolaire et jeunesse p.12

Patrimoine p.14

Cadre de vie p.16

Culture p.18

Victoire pour Auvers p.21

Hommages p.22

État civil p.23

Tribunes libres p.23

Vos rendez-vous p.24

# VIE LOCALE

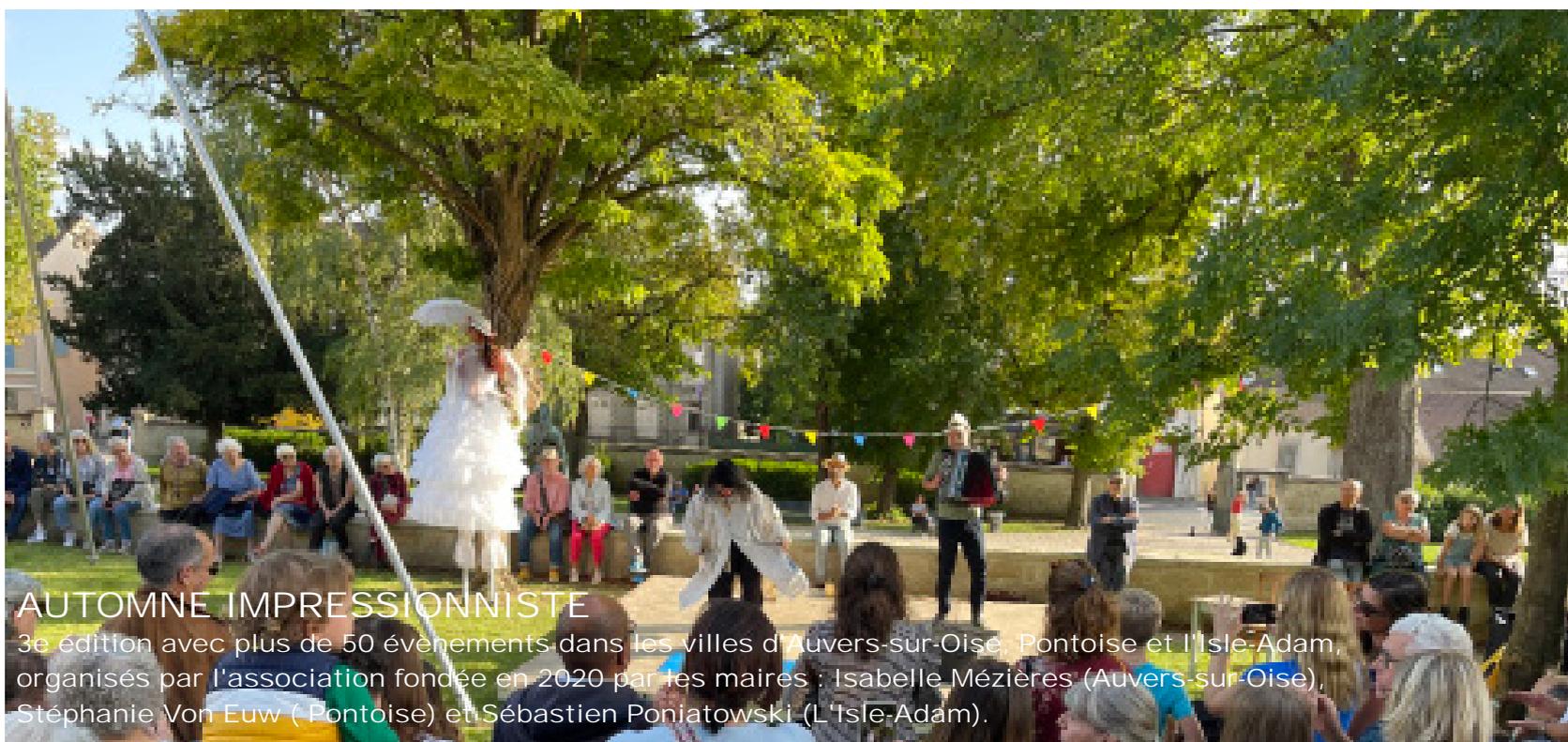
## RETOUR EN IMAGES

### FÊTE "Esprit Guinguette"

La Municipalité remercie les participants de la Color run and bike, les bénévoles d'Auvers Animations, les commerçants locaux, l'association "Le botin" et AUVERS JAZZ, les agents de la ville, les élus, la police Municipale et les gendarmes.



Les gagnants de la Color run and bike 2023



### AUTOMNE IMPRESSIONNISTE

3e édition avec plus de 50 événements dans les villes d'Auvers-sur-Oise, Pontoise et L'Isle-Adam, organisés par l'association fondée en 2020 par les maires : Isabelle Mézières (Auvers-sur-Oise), Stéphanie Von Euw (Pontoise) et Sébastien Poniatowski (L'Isle-Adam).



**1** : Un grand succès pour le Salon des associations 2023. Félicitations à nos champions ! Remises des trophées de l'Office Municipal des Sports par son président Philippe Beaulieu, accompagné de Madame le Maire, des adjoints et élus. Merci à toutes et tous pour l'organisation !

**2 et 3** : 138e fête de la rue Rémy. Bravo aux bénévoles, élus, agents municipaux et artistes !

**4** : Inauguration, par Madame le Maire, des travaux des rues Gachet, Victor-Hugo et Neuve Saint -Martin.



# Marché de Noël

9 et 10 Décembre

Parvis de la Mairie de 10h à 19h

## 90 EXPOSANTS

- Produits gourmands
- Artisans d'art et créateurs
- Décorations (arts de la table)
- Livres
- Bijoux ...
- Espace "Poésie des savoir-faire"

## ANIMATIONS ENFANTS

- Photo avec le Père Noël dans son traineau
- Promenade gratuite en calèche 14h►18h
- jeux, maquillages...

## RESTAURATION SUR PLACE

- **Samedi et Dimanche - Tartiflette**
- Saucisses-frites, vin chaud, crêpes et gâteaux ...

En partenariat avec AUVERS ANIMATIONS

# Concours des illuminations de Noël

La Municipalité vous propose de participer à la magie des fêtes en organisant un concours d'illuminations ouvert aux particuliers et aux commerces.

## Règlement du concours

**Article 1 :** Organisé par la Municipalité, ce concours a pour but de récompenser l'investissement des Auversois et des commerces pour les décorations de Noël.

**Article 2 :** Ouvert aux habitants et commerces de la ville. Chaque candidat doit retourner, avant le 8/12, le bulletin en Mairie.

**Article 3 :** Les membres du Jury s'interdisent de rentrer sur les propriétés privées. Les illuminations doivent être parfaitement visibles depuis la voie publique.

**Article 4 :** Passage du Jury, entre le 18 et 29 décembre 2023.

Le Jury donnera une note sur 20 points, d'après les critères suivants :

- Créativité : 6 points
- Mise en scène : 6 points
- Visibilité : 2 points
- Originalité : 6 points

**Article 5 :** Différentes récompenses, sous forme de "paniers garnis" ou de "chèques cadeaux", seront offertes par Auvers Animations.

**Article 6 :** Les participants autorisent la ville et l'association à utiliser, sur ses supports de communication, les photos qui seront réalisées. Les décisions du Jury ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation dans la mesure où la participation à ce concours est libre et gratuite.

**Article 7 :** Les illuminations sont réalisées par les participants, sous leur propre responsabilité et selon les normes de sécurité en vigueur. La Municipalité ou l'association ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable d'éventuels dommages.

**Article 7 :** Les participants s'engagent à éteindre les illuminations à minuit.

## BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

À déposer à l'accueil de la Mairie

Nom, prénom ou commerce :

.....

Adresse :

.....

Téléphone

.....

E-mail :

.....

Date

Signature

## La solidarité au coeur de Noël



Distribution de colis de Noël offerts par la ville et distribués par les bénévoles du Club des Aînés



Spectacle de Noël  
" Le cirque Arlette GRUSS"  
offert pour les enfants inscrits au CCAS en partenariat avec la ville et le Secours Populaire



Vous pouvez effectuer un don en faveur de cette belle cause  
[www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr)

# OUVERTURE DE LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ

## À Auvers, la solidarité, un mot qui a du sens... et sa Maison !

Nos missions :

- Tisser des liens par le partage de notre temps, de notre savoir-faire et notre personne, pour faire du bien.
- Tisser des liens par l'accueil des personnes pour qu'elles trouvent une aide, une écoute, une rencontre, un sens...
- Tisser des liens par la Maison de la Solidarité comme un lieu d'accueil pour toutes les générations.

Implantée rue Roger Tagliana, la Maison de la Solidarité abrite à la fois le service logement, le Centre Communal d'Action Sociale, le service bien vieillir et le secours populaire.

Les Auversois peuvent y obtenir, en un seul et même lieu, des informations et des conseils en cas de difficulté :

- Les personnes en difficulté d'insertion pour percevoir le RSA, être accompagnées et construire des solutions adaptées à chaque situation.
- Les enfants et leur famille pour toutes les questions autour de la parentalité et de la santé de l'enfant, de l'éducation et de la protection des enfants.
- Les seniors pour un accompagnement social, une aide à domicile, la téléassistance, un logement adapté, un accompagnement pour un projet d'entrée en établissement d'accueil.
- Les personnes en situation de handicap pour les informer et les aider à accéder à leurs droits, les soutenir dans la réalisation de leur projet de vie.
- Les jeunes pour les soutenir dans l'acquisition de leur autonomie ou en cas de difficultés familiales.
- Les femmes pour l'accompagnement des femmes victimes de violences.
- Les seniors peuvent s'inscrire pour bénéficier d'animations, de voyages (inscriptions Semaine Bleue), de services et d'assistance.

La Maison de la Solidarité accueillera prochainement de nombreuses permanences qui auront lieu sur rendez-vous, délivrés directement par les partenaires (CAF, CPAM ....).



**MAISON DE LA SOLIDARITE**  
Ouverture du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Rue Roger Tagliana

[accueilsolidarite@ville-auverssuroise.fr](mailto:accueilsolidarite@ville-auverssuroise.fr)  
01 34 48 03 90

[accueilccas@ville-auverssuroise.fr](mailto:accueilccas@ville-auverssuroise.fr)  
01 30 36 60 15

Coût total de la construction

**444 800€ financée par :**

- Conseil Départemental 72 000€
- Région Ile-de-France 180 000€
- Ville 207 200€

# SEMAINE BLEUE 2023

Une semaine inoubliable !!

Repas d'ouverture de la semaine bleue intercommunale; merci aux commerçants partenaires : les boulangeries, la tomme d'Isa, le pressoir et bravo à Barbara et Jean Luc, de la boucherie d'Auvers pour leur délicieuse blanquette offerte à nos seniors.

Merci à Cécile Hebert-Jacquet (Maire adjointe à la solidarité) et aux membres de la commission solidarité de la CCSI, pour l'organisation.



## RETOUR EN IMAGES

- 1** : Journée à l'Assemblée Nationale
- 2** : Croisière au fil de l'eau
- 3** : Visite du musée des pompiers
- 4** : Visite de l'exposition Van Gogh au Musée d'Orsay



# UNE CABINE DE TÉLÉCONSULTATION À LA MAISON MÉDICALE

**Pour prendre rendez-vous, il suffit de se connecter sur le site [jetrouveunmedecin.fr](http://jetrouveunmedecin.fr)**

Horaires de consultations ouverts : Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Informations Maison de la Solidarité : [accueilsolidarite@ville-auverssuroise.fr](mailto:accueilsolidarite@ville-auverssuroise.fr).

01 34 48 03 90. Pas de rendez-vous sur place.



## La ville innove et facilite l'accès aux soins !

La Municipalité a choisi d'investir dans une cabine de téléconsultation H4D, spécialisée dans la télésanté, avec la volonté de promouvoir un service public de proximité pour répondre, en partie, à la pénurie de médecin généraliste.

Nous avons recruté un référent médical qui sera à votre disposition afin de vous guider lors de l'utilisation. Le gestion de la cabine est effectuée par le prestataire H4D; la ville ne perçoit pas de redevance pour ce service.

## La prise de rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, il suffit de se connecter sur le site [jetrouveunmedecin.fr](http://jetrouveunmedecin.fr), créer un compte personnel, choisir la cabine de téléconsultation et choisir le créneau de rendez-vous. L'âge minimum pour effectuer une téléconsultation est de 14 ans, accompagné d'un représentant légal.

Une empreinte bancaire entre 0 et 30 € est demandée pour valider le rendez-vous.

## Un service médical innovant

La cabine de téléconsultation s'adresse aux patients sans médecin traitant ou à ceux dont le médecin traitant n'est pas disponible dans un délai compatible avec leur état de santé.

**Simple d'utilisation, une cabine de téléconsultation comporte un fauteuil muni d'instruments de mesure connectés et un système de visioconférence pour interagir à distance avec un médecin.**

## Concrètement, comment ça se passe ?

Une fois installé dans le fauteuil, le patient interagit en ligne avec le médecin. Pendant l'examen clinique, le praticien téléconsultant dirige son patient pour qu'il effectue lui-même son contrôle médical (prise de tension, auscultation cardiaque, etc.). Ensuite, il établit un diagnostic et transmet (si nécessaire) une ordonnance, imprimée directement dans la cabine.

### Coût cabine 73 470€ financée par :

- Conseil Départemental 18 367€
- Val Oise Numérique 18 367€
- Région Ile-de-France 20 000€
- Ville 16 736€

# LA TÉLÉCONSULTATION SE DÉROULE EN 4 ÉTAPES

## 1. Je prends rendez-vous sur le site [jetrouveunmedecin.fr](http://jetrouveunmedecin.fr)

Je crée mon compte personnel.

## 2. Le jour de la consultation

Je me rends à la cabine de téléconsultation sur le lieu choisi, je pense à me munir de ma carte Vitale et du code de rendez-vous fourni lors de la réservation,

Sur place, je suis accueilli par le référent de la cabine (la téléconsultation se déroule uniquement avec le médecin en visioconférence).

## 3. Pendant la consultation

La cabine de téléconsultation est équipée d'instruments de mesure permettant au médecin à distance de réaliser un examen clinique; le médecin téléconsultant échange avec moi sur mes symptômes et me guide dans la manipulation des instruments pour établir un diagnostic.

À la fin de la consultation, le médecin procède à la télétransmission de l'acte et déclenche le prélèvement (0 à 30€), puis je récupère le compte-rendu de mon examen et mon ordonnance (si besoin) imprimés directement dans la cabine.

La consultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et par votre Mutuelle, dans les conditions définies par la réglementation.

À noter : le remboursement de la part mutuelle se fera automatiquement à condition que celle-ci soit bien rattachée à la carte Vitale sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr).

## 4. Après la consultation

À chaque passage, la cabine est désinfectée selon un protocole d'hygiène strict.

Je peux retrouver sur mon compte personnel (créé sur [jetrouveunmedecin.fr](http://jetrouveunmedecin.fr)) l'ensemble de mes données de santé.

## Tarif de la téléconsultation

Les téléconsultations sont soumises aux mêmes conditions de remboursement qu'une consultation présenteielle et le remboursement dépend du conventionnement des médecins (médecins généralistes conventionnés en secteur 1 consultent au tarif de 25 €).

À noter : le patient pourra être facturé 30 € si le médecin obtient pour lui un rendez-vous en urgence chez un spécialiste (MUT Majoration d'Urgence du Médecin Traitant, facturé 5 € en plus de la consultation à 25 €).

Le prix de la téléconsultation est pris en charge par votre Assurance Maladie et par votre mutuelle.

## INFOS MAISON MÉDICALE : un cabinet infirmier, une kinésithérapeute et une sage-femme

- **Les infirmières : Audrey Carpentier, Stéphanie Lebas, Sylvie Tambouran** vous accueillent sans rendez-vous pour tous types de soins de 7H à 10H les LUNDIS MERCREDIS et VENDREDIS, à disposition tous les jours à domicile y compris les week-ends et jours fériés pour toutes demandes de soins (contact 07.81.12.12.17).
- **Gaëlle Jacquemart, masseur-kinésithérapeute** vous reçoit du lundi au samedi matin. Les créneaux de visite à domicile sont réservés aux personnes étant dans l'incapacité de se déplacer. Pour prendre RDV, vous pouvez laisser un message vocal ou écrit au 06.63.52.62.36.
- **La sage-femme Nicola Desmonts-Kaliga** est désormais à temps complet à Auvers-sur-Oise. Les rdv se prennent via Doctolib. Informations sur le site: <http://sagefemme-95-nicoladesmonts.fr>. En cas de questions, vous pouvez également envoyer un sms (ne pas appeler et/ou laisser de message vocal) au 06.63.90.69.22.

# SCOLAIRE ET JEUNESSE

## FÉLICITATIONS AUX JEUNES DIPLÔMÉS !

Comme chaque année, une carte cadeaux a été offerte aux jeunes diplômés auversois (brevet et baccalauréat) par Madame le Maire.



## BAFA CITOYEN INTERCOMMUNAL



Prochaine formation BAFA – Février 2024

La Communauté de Communes finance, pour les jeunes de 17 à 25 ans, la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

En contrepartie, le stagiaire s'engage à participer à des jours citoyens bénévoles et à effectuer les stages sur le territoire (prochaine formation du 18 au 25 février 2023).

Le BAFA est un diplôme non professionnel, accessible dès 17 ans et qui prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs.

Candidatures et renseignements : [espace.jeunes@ville-auverssuroise.fr](mailto:espace.jeunes@ville-auverssuroise.fr)

## Accueils de loisirs : vacances et mercredis (maternelles et élémentaires)

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous inscrire aux activités des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires et nous atteignons le seuil maximum. Attention, celles-ci sont conditionnées par des inscriptions à une date donnée afin de respecter les taux d'encadrement nécessaires et préparer les activités en conséquence ainsi que les commandes des repas (midi et goûter).

Inscriptions des vacances de décembre 2023 : à partir du lundi 6 novembre 2023 au lundi 4 décembre 2023 à 17h.  
Inscriptions pour les mercredis : au plus tard le lundi de la semaine A pour le mercredi de la semaine B.

# LES ÉCOLES HORS LES MURS !



## RETOUR EN IMAGES

- 1, 2 Nettoyons la nature par les écoles
- 3 Ateliers scolaires au Musée Daubigny
- 4 Ateliers scolaires à la Médiathèque

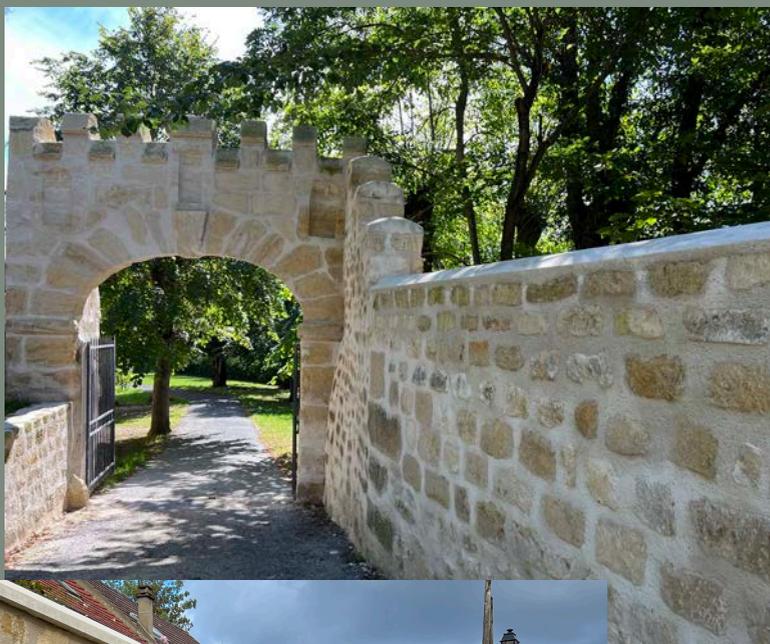
# PATRIMOINE

De nombreux murs rénovés cette année par nos maçons sous la direction de José Pires.

## Inauguration des travaux du presbytère

Les travaux de rénovation consistaient à refaire l'isolation et la mise aux normes du bâtiment. Le gros oeuvre a été réalisé par les maçons de la ville : remise en état complète de l'intérieur, création d'une kitchenette et d'un bloc sanitaire, ravalement et réfection des murs en pierre et de l'escalier principal. La toiture, menuiseries, électricité et plomberie ont été financés par l'association diocésaine de Pontoise, la paroisse d'Auvers-Butry et le festival d'Auvers.



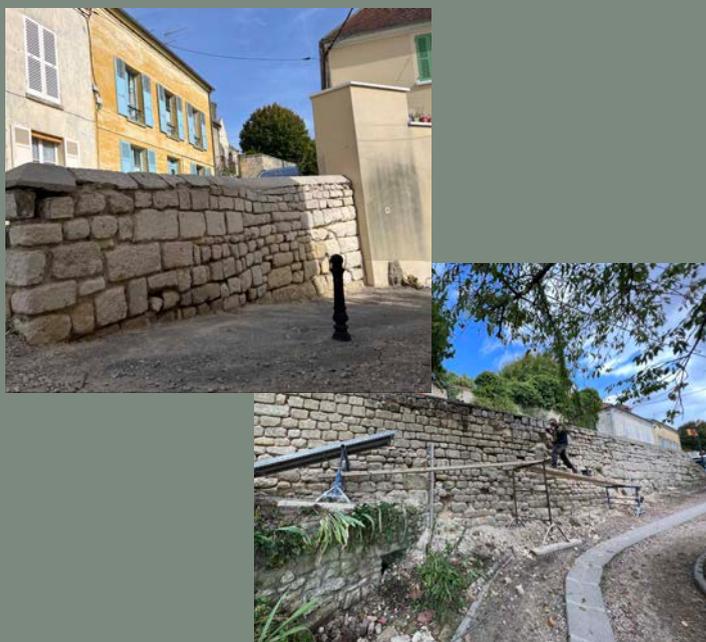


## Travaux de restauration terminés

- Murs du jardin du Musée Daubigny
- Mur de la rue Neuve Saint-Martin

## Travaux de restauration en cours

- Mur de la sente des calpons, de la rue de l'Église et du muret en bas du parvis de l'Église
- Cimetière : Les tombes des soldats morts pour la France et le monument du souvenir français



# CADRE DE VIE

## POURSUITE DE LA RÉNOVATION DES ÉCOLES

Les écoles ont bénéficié d'améliorations en termes d'accueil, d'hygiène et de sécurité.

Ces travaux ont été financés à hauteur de 26% par l'État (Dotation des équipements des territoires ruraux).

### École les Aulnaies

- **P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté, alarme et incendie) : 39 649€**

Systèmes de sécurité modernisés, le P.P.M.S. est un système de gestion de crise, propre à chaque établissement; il se déclenche lors d'un risque majeur et doit permettre aux élèves et personnels enseignants de se confiner en toute sécurité, en attendant l'arrivée des secours.

- **Réfection des sanitaires élémentaires garçons et filles : 69 817€**

Au même titre que l'école de Chaponval, les toilettes de l'école élémentaire (filles et garçons) ont bénéficié de travaux de remise en état.

- **Sanitaires de la Maternelle des Aulnaies : 30 389€**

Rénovation des sanitaires, isolation des combles et mise en place d'un faux plafond avec un système de panneau LED moins énergivore et plus lumineux.

### École de Chaponval

- **Réfection du préau dans son intégralité : 6 000€**

Le préau a été refait complètement par les services techniques : remise en peinture des sols, murs et plafond, installation d'un éclairage en LED.

### École Vavasseur

- **Réfection des classes 7 et 8 et des sanitaires adultes : 14 417€**

La réfection, entamée pendant les vacances estivales, se poursuit :

- Remplacement du sol de la classe 7 suite à une usure du sol (déformation localisée).
- Les espaces d'eau des classes 7 et 8 sont refaits entièrement ainsi que la plomberie et la robinetterie.

- **Cantine de l'école vavasseur : 32 656€**

- Réfection des peintures.
- Pose de panneaux acoustiques plafond et murs, selon une étude d'un acousticien spécialisé.



# POURSUITE DE LA RÉFECTION DES VOIRIES

Voiries réalisées cette année avec l'enfouissement des réseaux et l'aménagement du plan vélo : rues Gachet, Victor-Hugo et Neuve Saint-Martin.



En cours de travaux, second tronçon de la rue Daubigny à partir des escaliers de l'Église jusqu'à la rue de Léry : enfouissement des réseaux, réfection de la voirie et aménagement du plan vélo



## MUSÉE DAUBIGNY

Jusqu'au 11 février 2024

- Exposition : "Le Musée de Vincent"



Dans le cadre du 170ème anniversaire de la naissance de Van Gogh, le Musée Daubigny présente une exposition réunissant des œuvres de peintres français pour lesquels l'artiste avait une grande admiration. À partir de 1872, et jusqu'à sa mort, Vincent a écrit plus de 600 lettres à son frère Théo, auxquelles s'ajoutent, entre autres, sa correspondance pendant cinq ans avec le peintre Anthon van Rappard. Ces lettres témoignent de sa formation artistique, de son érudition et du regard tout à la fois technique et sensible qu'il porte sur les artistes qui l'ont précédé.

Si le travail de Van Gogh est parfaitement original et novateur, l'exposition montre que ses influences sont multiples. Il admire particulièrement les paysagistes que sont Corot, Daubigny, Dupré qui ont su représenter la

nature dans ce qu'elle offre de plus sensible. Il fait l'éloge de Delacroix, de Diaz et de Ziem pour leurs théories sur la couleur qu'il considère comme fondatrices et qui exerceront une influence déterminante sur son œuvre. Il honore Millet « le père » en tout, auquel il restera fidèle jusque dans ses derniers jours. Il perçoit également beaucoup de sensibilité et de passion dans les caricatures de Daumier, ce qui témoigne de sa grande curiosité artistique.

Des extraits de lettres de Vincent sont mis en regard des œuvres présentées et constituent le fil conducteur de l'exposition. L'artiste guide ainsi le visiteur à travers une collection rêvée qui permet de mieux comprendre les différentes facettes de son travail. Ses commentaires sont souvent très justes. Il sait repérer ce qu'il y a de plus fort dans ces peintures, ce qui permet de porter un regard nouveau sur les artistes mis à l'honneur : Jules et Émile Breton, Pierre Puvis de Chavanne, Honoré Daumier, Georges Michel, Gustave Courbet, Ernest Meissonier, Camille Corot, Charles François Daubigny, Jean-François Millet...

L'exposition présente une cinquantaine d'œuvres issues des collections de Musées nationaux, de Musées de France et du Musée Daubigny.

Musée Daubigny - Manoir des Colombières  
Rue de la Sansonne - 95430 Auvers-sur-Oise  
Tél : 01 30 36 80 20 - museedaubigny@ville-auverssuroise.fr  
Septembre ► Juin

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 (fermeture à 18h30 le mercredi)  
Samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Juillet ► Août

Du mardi au dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermeture à 18h30 le mercredi)

Tarifs : Plein tarif : 5€ / Tarif réduit : 2€ (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap, Amis du Louvre) - Groupe (à partir de 10 personnes) : 3€ / pers.

Visites guidées tous les jours sur réservation :

Groupes scolaires : 3€ / élèves (visite + atelier d'arts plastiques, durée 2h)

Groupes adultes en visite guidée (à partir de 10 personnes) : 5€ / pers. (durée 1h)

**Gratuit : Auversois, habitants de la CCSI, moins de 18 ans, journalistes, guides, titulaires de la carte ICOM, usagers du CCAS d'Auvers-sur-Oise, écoles et centres de loisirs d'Auvers-sur-Oise**

# MÉDIATHÈQUE

## Animations :

### Atelier écriture créative

Samedi 18 novembre de 14h à 16h / pour les 9 ans et +

### Lecture de contes

Mercredi 22 novembre de 10h30 à 11h / pour les 0-3 ans

Mercredi 22 novembre de 11h15 à 12h / pour les 4-6 ans

### Atelier Estampe

Samedi 25 novembre de 10h30 à 12h / public adulte

### Escape-Game Moyen Age

Samedi 25 novembre 14h-16h / Pour les 7 à 12 ans

## Expositions :

### "Les sorcières" jusqu'au 30 novembre

Cette exposition met en scène l'univers des sorcières tel qu'il apparaît dans les contes pour enfants. Elle y décrit leurs accessoires, leurs habitudes légendaires, leur environnement, leurs amis...

### "Bébé signe" jusqu'au 30 novembre

Sur chaque panneau, une photographie du mot signé (en langue des signes française) par l'enfant avec le texte.

Mots signés représentés : au revoir, câlin, canard, copain, crocodile, doudou, en colère, encore, interdit, jouer, laver, maman/papa, musique, oiseau, ours, peur, pluie, soleil...

### Spectacle de Noël (20/12) :

#### "J'm'ennuie quand je dors"

Un conte en musique et en chansons !

Médiathèque - Parc Van Gogh

Tél : 01 30 36 60 90 - <https://mediatheque.ville-auverssuroise.fr/> - [contact.mediatheque@ville-auverssuroise.fr](mailto:contact.mediatheque@ville-auverssuroise.fr)

Facebook & instagram : Médiathèque d' Auvers-sur-Oise

Horaires : Mardi : 10h-13h / Mercredi : 10h-18h30 / Jeudi : 10h-13h / 14h-17h / Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-18h / Dimanche : 10h-13h

Tarifs : Carte d'abonnement 15€

Gratuit : -18 ans, Auversois, habitants de la CCSI, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap

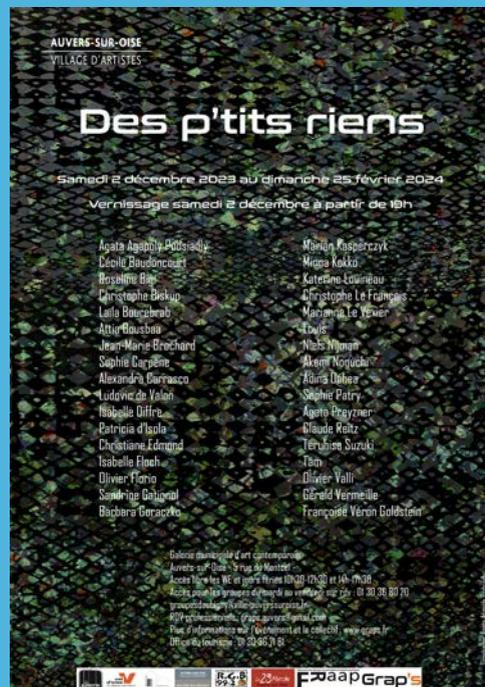
# GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN

Exposition : "SOIT L'UN SOIT L'AUTRE" jusqu'au 26 novembre

Prochaine exposition du 2/12 au 25/02/24 : DES P'TITS RIENS

Une exposition de petits formats par les membres de Grap's et leurs invités, qui proposent un ensemble de créations originales conçues à partir de menus objets, signes, gestes, sons ou encore événements de notre quotidien.

34 artistes se regroupent ainsi pour offrir un panorama de la création contemporaine autour de ce questionnement : comment des choses sans importance deviennent sources d'inspiration ?



Galerie Municipale  
5 rue du Montcel (cité des artistes)  
[art-culture@ville-auverssuroise.fr](mailto:art-culture@ville-auverssuroise.fr)  
01 30 36 13 46

Accès gratuit et ouvert à tous les publics  
WE et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Accès en semaine  
réservé aux groupes en coordination avec le musée  
Daubigny, contact : Laurine Saclet au 01 30 36 80 20

[www.graps.fr](http://www.graps.fr) / Instagram / #graps.auvers /  
Facebook Grap's Auvers

# LE CHÂTEAU



Nouvelle exposition  
"Van Gogh, les derniers voyages"  
**jusqu'au 29 septembre 2024**

À l'occasion des 170 ans de la naissance de Vincent Van Gogh, le Château d'Auvers, accueille une exposition exceptionnelle consacrée aux quatre dernières années de la vie de Van Gogh :

L'exposition permet de découvrir les explorations géographiques et artistiques de Van Gogh en France, de 1886 à 1890, Paris, Arles, Saint-Rémy-de-Provence, avec un focus particulier sur son séjour à Auvers-sur-Oise, où il a créé 74 tableaux en moins de 70 jours.

Mêlant numérique et oeuvres originales de peintres contemporains de Van Gogh, l'exposition dévoile les sources d'inspiration de l'artiste, à travers une scénographie mêlant numérique et oeuvres originales au coeur de l'oeuvre du génie.

Horaires du parcours culturel : du mardi au dimanche et jours fériés, toute l'année de 10h à 18h (dernière entrée).  
Horaires du parc et des jardins : Accès libre et gratuit  
Informations sur [www.chateau-auvers.fr](http://www.chateau-auvers.fr)

Plein tarif : 12€

Tarif réduit : 7€50 sur présentation d'un justificatif habitants d'Auvers-sur-Oise, enfants 7-17 ans, chômeurs, étudiants, enseignants, bénéficiaires des minima sociaux, personnes handicapées et invalides, personnels scientifiques des musées publics français et étrangers.

Tarif étudiant pass campus : 5€

Tarif senior : 11€

Tarif pass navigo : 10€ sauf week-end et jours fériés  
Entrée gratuite : enfants de moins de 7 ans, membres de l'ICOM et ICOMOS, journalistes culture, guides-conférenciers, accompagnateur du champ médico-social, personnels scientifiques des musées publics français et étrangers.

# MAISON DU DOCTEUR GACHET



Nouvelle exposition

La Maison du docteur Gachet, propriété du Département du Val d'Oise, retrouve son décor initial, celui-là même, découvert par le peintre à son arrivée chez le docteur Gachet en 1890.

À partir des descriptions données par le petit neveu du médecin et d'une aquarelle du salon datée de 1903 de l'artiste Léopold Robin, une plongée possible au plus proche de l'intimité et des décors qui ont inspiré Vincent dans les toiles Marguerite Gachet au Piano, le portrait du Docteur Gachet, et bien d'autres chefs d'oeuvres.

En lien avec l'exposition Van Gogh, les derniers voyages, présentée au Château d'Auvers.

Horaires : du mercredi au dimanche 10h30 à 18h30

Entrée tarif plein : 3,00€

Tarif réduit : 2,00€ sur présentation d'un justificatif habitants de Auvers-sur-Oise (enfants 7-17 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, personnes en situation de handicap, groupes de + de 10 personnes)

Entrée gratuite : enfants de moins de 7 ans, guides-conférenciers, professionnels du tourisme, journalistes culture (carte année en cours), accompagnateurs du champ médico-social

Informations et billetterie : 01 30 36 81 27  
[maison.gachet@valdoise.fr](mailto:maison.gachet@valdoise.fr)

Informations sur [www.valdoise.fr/612-la-maison-du-docteur-gachet.chateau-auvers.fr](http://www.valdoise.fr/612-la-maison-du-docteur-gachet.chateau-auvers.fr)



# AUVERS, UN TERRITOIRE UNIQUE ET FRAGILE

VICTOIRE POUR AUVERS-SUR-OISE !

L'État a remboursé 374 990€ de pénalités

SRU à la ville (carence en logements sociaux)

## Prélèvements annuels jugés disproportionnés par le Conseil d'État !

Le territoire de la commune s'étire sur sept kilomètres de longueur sur la rive droite de l'Oise, entre la rivière et les falaises qui la dominent. Les falaises, les anciennes carrières, les sols argileux, la prépondérance de l'Oise ont nécessité l'adoption de plusieurs servitudes restreignant ainsi les droits à construire dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Naturels.

La Préfecture du Val-d'Oise a ignoré le caractère exceptionnel de la commune d'Auvers et décidé, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 55 de la loi SRU, de pénaliser injustement notre ville.

Après 6 années de procédure, la Municipalité a réussi à faire baisser la majoration injuste de sa pénalité SRU !

## Une grande victoire après 6 ans de procédure !

Le 19 décembre 2017, le Préfet du Val-d'Oise a prononcé la carence de la commune en application de l'article L. 302-9-1 du code de la construction et de l'habitation et fixé à **300% le taux de majoration du prélèvement annuel pour notre ville** prévu par l'article L. 302-7 (montant de la pénalité annuelle de base majorée 3 fois).

La Municipalité a demandé au Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise d'annuler l'arrêté du Préfet du Val-d'Oise; notre requête a été rejetée le 7 janvier 2020. Nous avons fait appel de ce jugement qui a été également rejeté le 8 avril 2021 par la Cour Administrative d'Appel de Versailles. **La Municipalité a déposé un pourvoi auprès du Conseil d'État.**

Le 28 octobre 2022, le Conseil d'État a donné raison à la Municipalité face aux difficultés qu'elle rencontre pour construire les 500 logements sociaux demandés par l'État d'ici 2025. La majoration de 300% est jugée disproportionnée. L'affaire a de nouveau été renvoyée devant la Cour Administrative d'Appel de Versailles.

**Enfin ! La Cour Administrative d'Appel de Versailles, dans une audience en date du 14 février 2023 a décidé que le taux de majoration du prélèvement par logement social manquant soit ramené à 150% au lieu de 300% (montant de la pénalité de base majoré 1,5 maximum).**

Un premier remboursement de 374 990€ a été effectué, correspondant à la période triennale 2018-2020 soit :

- 128 539,61€ pour l'année 2018 (prélèvement de 252 772,41, pénalité de base 84 257,47x3)
- 121 225,50€ pour l'année 2019 (prélèvement de 340 594,50€, pénalité de base 113 531,50x3)
- 125 224,89€ pour l'année 2020 (prélèvement de 346 715,10€, pénalité de base 115 571,70x3)

Nous attendons le remboursement pour les années 2021, 2022 et 2023. L'État a également été condamné au titre des frais de justice à verser 4 500€ à la ville.

L'État vous rend votre argent injustement prélevé; il sera affecté à l'amélioration de votre cadre de vie et aux services publics de notre ville.

# HOMMAGES



Danielle Lesniak nous a quitté le 7 octobre dernier.

La parfumerie Ambre a été créée en 1986. Située juste en face de la Mairie, ce lieu fait partie du patrimoine de notre ville. Danielle était toujours présente et souriante, une femme forte, indépendante et élégante très appréciée des Auversois.

Elle avait fait de sa personne et sa passion un métier : embellir et aider tout un chacun, par la parfumerie, autant que par de précieux conseils de vie qu'elle donnait volontiers à ceux qui avaient la chance de croiser son chemin.

Toujours un cadeau, un mot bienveillant ou encore un conseil avisé à donner à votre prochain.

Vous nous manquez déjà chère Danielle.



Claude Billon habitait à Auvers-sur-Oise avec sa famille depuis 46 ans.

Il a fait de sa passion, l'informatique, son métier et sa carrière chez Raychem, puis Lucent.

Au moment de la retraite, il a mis toute son énergie, pour transmettre, son savoir, ses compétences aux jeunes, aux plus démunis et aux retraités de notre secteur, afin que chacun puisse garder la maîtrise de ces nouvelles technologies, si utiles à toute autonomie.

- À Auvers, il a présidé AES (Association Emploi Solidarité) permettant aux plus précaires, une réinsertion par le travail, une aide à la recherche d'emploi et divers ateliers

- Avec AGIR abcd, il a animé, dans les collèges et lycées du département, des conférences sur les métiers, des ateliers de recherches de stages et des préparations aux entretiens d'embauche.

À Auvers et Butry, pour les personnes retraitées, avec le CCAS et association UVTD (université virtuelle du temps disponible), il a animé des ateliers informatiques, pour une initiation sur tablette et présentation de conférences en ligne, afin de rompre la solitude des personnes âgées.

Claude s'est éteint le 23 juillet dernier, des suites d'un cancer.

Chantal Billon, son épouse



La porte du petit atelier de François Laval ne s'ouvrira plus ! l'artiste peintre nous a quitté à 76 ans, des suites d'un cancer.

Il y a trente ans, la SNCF lui permettait d'installer son petit atelier dans la gare d'Auvers-sur-Oise pour permettre à d'autres artistes d'exposer; il créa l'association des peintres de la gare en 2001 et organisa chaque année un petit salon artistique.

En 2008, la SNCF lui demanda de réaliser une fresque de 200 m<sup>2</sup> dans le souterrain de la gare (180 heures de travail).

François n'a pas cessé de réaliser des dessins, des aquarelles, des peintures à l'huile . En 2023, il totalise 5847 oeuvres.

L'artiste a rencontré de nombreux visiteurs dans son dernier atelier situé face à la mairie d'Auvers; il aimait qu'on l'interroge sur Vincent Van Gogh ou les peintres impressionnistes; on s'arrêtait aussi devant sa vitrine pour lire les

pensées de Pierre Dac et des citations de Brèves de comptoir de Jean-Marie Gourio car l'artiste peintre était aussi humoriste.

François Laval chemine désormais auprès de Vincent Van Gogh, Claude Monet ou Camille Pissaro leur demandant sans cesse des conseils pour améliorer sa peinture.

Merci à tous de l'intérêt que vous avez porté à son travail artistique.

Annie Laval, son épouse

# ÉTAT CIVIL

## Mariages

22/07 Eric FODERA et Magalie MEUNIER  
29/07 Laurent PILLARD et Marie-Ange LONCKE  
12/08 Gabriel MESBAHY et Fanny ALLAIN  
02/09 Marc LE BOURGEOIS et Sophie RÔLE  
06/09 Jean-Christophe LEMESLE et Anne PIEPRZOWNIK  
09/09 Koulaï NESSEOULO et Sarah AZIB  
09/09 Dominique GUÉRIN et Sophie HERVÉ  
23/09 Julien FENNENBERGER et Camille JANVIER  
23/09 Dimitri DA SILVA et Jessica DO PAÇO DA CRUZ  
30/09 Paul-Tancrede BAGNIS et Laura DUPONT  
30/09 Patrick POMMERY et Catherine OLHATS  
07/10 Erwan LE NAOUR et Sophie DIDIER  
07/10 Frédéric LE FLOCH et Camille MORTZ  
14/10 Loyd BERTIN et Marine PFEIFFER  
14/10 Josse LOUP et Laetitia IMPERINETTI

## Anniversaires de mariage

07/10 Noces d'Or Michel et Paulette ROUILLARD

## Pactes Civils de Solidarité

21/07 Philippe BROCHETON et Stéphanie DAULIAC  
15/09 Théo BERNARD et Paloma CALLET  
15/09 Sérgio DA COSTA DIAS et Sandrine BARTHÉLÉMY  
29/09 Sébastien PAPIN et Jenny ANDRÉ  
04/10 Farid HANIFI et Floriane DION  
04/10 Théo MARIE-JOSEPH et Annabelle DA COSTA

## Naissances

25/06 VELA Alvaro, Pedro, Luis  
09/07 LELUX TRAMHEL Gabin, Didier, Philippe  
14/07 ROZOUNKA Dahlya, Mabray  
06/08 DELAPORTE Luan, Robert, Thierry  
17/08 BOITREL Gabin, Camille, Joël  
20/08 FILLIOUX Liam, Benjamin, Romuald  
23/08 D'AGOSTINO Jade, Emy, Carmela  
23/08 MARRE Suzanne, Pauline  
27/08 CHAUMIENNE Maxine, Lydie, Claudine  
02/09 SALLOUM YOUSFAN Edgar, Ainakea  
05/09 BOUABIZI Taïra, Badia  
14/09 VILLECHANOUX Logan, Scott, Isaac  
25/09 FROTIER de la MESSELIÈRE Blanche, Marie, Blandine, Edith

## Parrainages Civils

23/09 Charline SAUSSEY

## Décès

09/07/2023 LOISEAU née COUSIN Anne-Marie  
23/07/2023 BILLON Claude  
31/07/2023 CONSTANT née SAUDICOEUR Mireille  
04/08/2023 PERTHUIS née JOSEPH Micheline  
05/08/2023 DA CUNHA FERREIRA née GONCALVES FERREIRA Maria  
12/08/2023 CASTRO née HARTMANN Edith  
16/08/2023 OBERTI née PELLECCIA Dorothea  
14/08/2023 MORISSEAU Michel  
19/08/2023 STIEVENART Thierry  
23/08/2023 DEVOUCOUX née RUPÉ Nicole  
27/08/2023 GARNIER Yves  
06/09/2023 LE LAY née COULBEAUX Liliane  
18/09/2023 GRIGIONI Carlo  
20/09/2023 TREMBLAY née PETIT Christiane  
23/09/2023 MANCEAU Bernard  
25/09/2023 GOIDIN née BAGGI Denise  
01/10/2023 COURTIN née GILLAZEAU Marie-Thérèse  
02/10/2023 MANCA née MURAT Sylviane  
07/10/2023 PINOT née ROGER Paulette  
07/10/2023 LESNIAK née DUDZIAK Danielle

# TRIBUNES LIBRE

Chères Auversoises,  
Chers Auversois,

Notre équipe poursuit son engagement dans une politique financière cohérente; les impôts locaux 2023 n'ont pas augmenté, ils n'augmenteront pas en 2024 !

C'est grâce à notre gestion rigoureuse que nous sommes aujourd'hui en capacité d'investir dans des grands projets de rénovation comme la Maison de L'île, le Musée Daubigny, le tennis club, les écoles, les voiries...

Nos chantiers d'amélioration écologique et thermique se poursuivent, ce qui nous permet de réduire considérablement nos consommations. Ces travaux essentiels illustrent notre volonté de trouver un meilleur équilibre entre les nouvelles constructions (Maison de la Solidarité) et la réhabilitation des bâtiments existants (Maison de L'île et Musée Daubigny).

Auvers est clairement engagée dans une nouvelle dynamique, dans un nouvel élan. Cet été en a fourni la démonstration éclatante : une fréquentation jamais atteinte, des terrasses de restaurants bondées, une saison culturelle exceptionnelle, un festival de musique grandiose, les expositions et salons d'art contemporain ont été un beau succès.

Les élus du groupe "Tous Unis Pour Auvers" vous souhaitent de très belle fête de fin d'année.

Isabelle Mézières, Marc Le Bourgeois, Sabina Colin, Jean-Pierre Oberti, Martine Rovira, Florent Beaulieu, Christophe Mézières, Cécile Hébert-Jacquet, Éric Colin, Isabelle Mousseron, Abel Lemba Diyangi, Gabrielle Giroux, Amélie Dorison, Christophe Torossian, Juliette Dumeige-Kerbrat, Vincent Nolin, Amélie Fourcroy, Samuel Aïssaoui, Lucile Watteau, Pascal Cantin, Axelle Legrand, Ludovic Rabier, Colette Brunelière et Armelle Gayer-Corric.

Il est important de ritualiser les moments importants de la vie. Les révolutionnaires en 1789 ont institué le baptême, le mariage et l'enterrement républicains et ont commencé à tenir des registres. Avant, les généalogistes le savent, il faut trouver les registres paroissiaux encore en état pour rechercher les précieuses informations concernant les familles, les religions, les coutumes dans toutes les civilisations ne s'y sont pas trompées. Les municipalités ont une responsabilité très importante en ce domaine. Ce sont elles qui sont au plus près des habitants pour les moments heureux mais aussi pour les accompagner lors de la perte d'un être cher.

On ne peut pas expédier un baptême, un mariage, il y a un rituel, les textes de loi à lire, la musique sera choisie, des personnes pourront prendre la parole, des alliances seront mises au doigt, surtout si la cérémonie à la mairie est la seule prévue. Ces moments sont marquants dans une vie, il en va de même au moment de l'enterrement, le personnel municipal et les élus chargés du cimetière ont une responsabilité qu'il ne faut pas minimiser, les familles se montrent très sensibles et fragiles à ce moment. Au-delà, de l'organisation matérielle, financière, il y a la relation et la proximité qui doivent rester facilitantes et apaisantes.

Le cimetière est un site sensible, de mémoire. A Auvers, nous sommes bien placés pour le savoir, la tombe de Vincent Van Gogh est le site le plus visité de la ville. Restons vigilants et exigeants dans ce domaine !

## Les élus d'Auvers Autrement

Alain Zimmermann, Catherine Estival, Jean-Pierre Béquet et Marie-Agnès Gillard.

# VOS RENDEZ-VOUS

## NOVEMBRE

Samedi 18 et dimanche 19, de 10h à 19h : Exposition artisanale au gymnase Bozon

Samedi 25 et dimanche 26, de 9h à 19h : Salon du terroir au gymnase Bozon

GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN

Exposition : "Soit l'un soit l'autre" jusqu'au 26 novembre

## DÉCEMBRE

Samedi 9 et Dimanche 10, de 10h à 19h : Marché de Noël, parvis de la Mairie

Samedi 9 à 21h : Concert Auvers Jazz " Matthieu Chazarenc Quartet" au pavillon du Parc Van Gogh

Jeudi 21 à 20h : Conseil Municipal (retransmission en direct sur Facebook)

Vendredi 22 à 19h : Gala de gymnastique organisé par la GSA au gymnase Bozon

Dimanche 17 de 8h à 18h : Brocante du Lion's Club au gymnase Bozon

## JANVIER

Samedi 20 à 18h30 : Cérémonie des Voeux de Madame le Maire et du Conseil Municipal au gymnase Bozon



## RÉUNIONS DE QUARTIER

Valhermeil / Rémy / Chaponval :  
Jeudi 23 novembre à 19h, préau de l'école  
élémentaire des Aulnaies

Plateau / Centre-ville / Montcel / Cordeville  
Jeudi 30 novembre à 19h, en Mairie principale